



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
des transports et de l'environnement**

Le vendredi 6 juin 2003 — Vol. 38 N° 1

Élection de la présidente et du vice-président

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$

Index (une session, Assemblée et commissions) 15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, avenue Honoré-Mercier, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 40010195

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des transports et de l'environnement

Le vendredi 6 juin 2003 — Vol. 38 N° 1

Table des matières

Élection de la présidente, Mme Louise Harel	1
Élection du vice-président, M. Bernard Brodeur	1

Intervenants

M. Michel Bissonnet, président de l'Assemblée
Mme Louise Harel, présidente de la commission

M. Stéphan Tremblay
M. André Gabias
M. Bernard Brodeur

Le vendredi 6 juin 2003 — Vol. 38 N° 1

Élection de la présidente et du vice-président

(Quinze heures trente et une minutes)

Le Président (M. Bissonnet): À l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare ouverte la séance de la commission des transports et de l'environnement. Le mandat de cette séance est de procéder, conformément à l'article 134 du règlement, à l'élection du président et du vice-président de la commission. Conformément à l'article 127 du règlement, la commission de l'Assemblée nationale a décidé hier que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, que le poste de vice-président revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement. Selon l'article 135 du règlement, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

**Élection de la présidente,
Mme Louise Harel**

Je suis prêt à recevoir des propositions pour le poste de président.

M. Tremblay: Oui, monsieur...

Le Président (M. Bissonnet): M. le député du Lac-Saint-Jean.

M. Tremblay: Oui. M. le Président, j'ai le très grand honneur de proposer la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, Mme Louise Harel, à titre de présidente.

Le Président (M. Bissonnet): Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Une voix: Oui.

Le Président (M. Bissonnet): Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Une voix: Oui, M. le Président.

Le Président (M. Bissonnet): C'est un agréable plaisir pour moi de déclarer Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve présidente de la commission des transports et de l'environnement, et je lui souhaite un bon mandat. Je lui cède la place. Bonne fin de semaine à tous.

**Élection du vice-président,
M. Bernard Brodeur**

La Présidente (Mme Harel): Oui. Vous de même, M. le Président. Alors nous en sommes donc à l'élection à la vice-présidence. Alors, je suis prête à

recevoir des propositions pour le poste de vice-président.

M. Gabias: Mme la Présidente, avec grand plaisir je propose au poste de vice-président de la commission M. Bernard Brodeur, le député de Shefford.

La Présidente (Mme Harel): Alors, M. le député de Trois-Rivières propose le député de Shefford. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

La Présidente (Mme Harel): Adopté. Et de la part du groupe formant l'opposition officielle?

Des voix: Adopté.

La Présidente (Mme Harel): Cette proposition est donc adoptée. Je...

M. Brodeur: ...élection cette semaine.

Des voix: Ha, ha, ha!

La Présidente (Mme Harel): Je déclare donc le député de Shefford vice-président de la commission des transports et de l'environnement. Alors, avant d'ajourner les travaux sine die, est-ce qu'il y en a qui veulent faire état de leurs priorités de travaux routiers?

Une voix: Bien oui...

Des voix: Ha, ha, ha!

Une voix: Montréal.

La Présidente (Mme Harel): Notre-Dame. Ha, ha, ha!

Une voix: ...

La Présidente (Mme Harel): Ah! Très bien. Alors, nous aurons certainement vigilance sur les deux dossiers. Alors, bonne fin de semaine à tous. Les travaux de la commission sont ajournés sine die.

(Fin de la séance à 15 h 33)